

N^o 6
 Vospette
 Félix Adolphe
 Legitime

L'an mil huit cent quarante neuf le septième jour
 du mois de Juin à six heures du soir, s'assemblent nous
 Louis Joseph Ober, Maire officier de l'état civil de
 la commune de Nizerone, Canton et arrondissement
 de Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais,
 a comparu Félix Michel Vospette, âgé de trente
 quatre ans, contre Maître papeter, demeurant en
 cette commune, lequel nous a présenté un enfant du
 sexe masculin qui a déclaré être né de lui, en son
 domicile aujourd'hui à onze heures du matin, et de dame
 Adeline Dupont, âgée de trente quatre ans, son
 épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms
 de Félix Adolphe. Les dites présentations et déclarations
 ont été faites en présence de Louis Joseph Wimtrebert
 âgé de cinquante quatre ans, instituteur et de Charles
 Joseph Delay, âgé de dix sept ans, ouvrier papeter
 tous deux domiciliés en cette commune et ont le compa
 rant et le premier témoin signé avec nous le présent
 acte le second témoin a déclaré ne savoir signer de ce
 interpellé après lecture faite.

L. Wimtrebert Félix Vospette